



Comment se protéger de l'abandon de domicile?

Par **espace_old**, le 12/11/2007 à 18:32

Bonsoir et merci de votre "écoute",
Mariés depuis 20 ans, notre couple traverse aujourd'hui des crises de plus en plus graves et violentes... je suis convaincu que mon épouse est depressive et qu'elle aurait besoin d'être suivi par un médecin mais elle refuse de l'admettre. Je ne peux me résoudre à la faire soigner de force. Elle souhaite que nous nous séparions et envisage le divorce... idée que je refuse car je considère que nous n'avons pas tout tenté pour sauver notre couple et notamment la consultation ensemble et/ou séparés d'un psychiatre, psychologue ou autre conseiller spécialisé. Je ne travaille aujourd'hui qu'occasionnellement. Une entreprise vient de me proposer un poste fixe à 2h30 de notre domicile. Je pourrais louer un studio et rentrer le week end, le "breack" engendré permettrait peut être de calmer les choses mais ne risque t'elle pas (même si elle dit être d'accord) déposer une main courante pour abandon de domicile?... comment m'en protéger?...
merci d'avance